

# Conférence donnée par le professeur E.-M. LAPERROUSAZ <sup>1</sup> sur “ Qoumrân et les manuscrits de la mer morte ”.

## 1. Le site.

Depuis longtemps, déjà, les archéologues connaissaient l'existence, à une douzaine de kilomètres au sud de la ville actuelle de Jéricho, en un lieu d'une austère beauté, de bâtiments en ruine auxquels les indigènes avaient donné le nom de *Khirbet Qoumrân* – du mot arabe *Khirbeh* signifiant “ ruine ”, et du nom de l'*Oued Qoumrân* [en anglais : Qumrân], tout proche.

Ces vestiges sont situés sur la terrasse marneuse qui, à une cinquantaine de mètres au-dessus du rivage de la mer Morte, s'étend au pied de la falaise de calcaire cénomanienn constitué par le rebord oriental du plateau du désert de Juda. Alors que cette terrasse se trouve à environ 340 mètres au-dessous du niveau général des océans, la falaise elle-même n'atteint pas, ici, ce niveau général ; mais elle n'en surplombe pas moins de plusieurs centaines de mètres la mer morte, dont la surface était, au temps des fouilles, à l'altitude de - 392 mètres, avant une récente baisse importante de son niveau.

A 4.500 m. au sud de Qoumrân, au Ras Feshkha, la falaise rejoignait à pic la mer avant la construction par les Israéliens, depuis la “ Guerre des Six Jours ” de Juin 1967 qui leur donna le contrôle de la région, d'une route en corniche. Mais les ruines de Qoumrân se trouvent, quant à elles, à environ 1 km du rivage. Un peu au nord du Ras Feshkha, à environ 3 km au sud de Qoumrân auquel un long mur la reliait, près de la grosse source de Aïn Feshkha fut établie ce qui devait être une dépendance agricole et industrielle de la Communauté installée à Qoumrân.

C'est à l'intérieur d'anfractuosités naturelles au pied de la falaise, et de cavités creusées par l'homme, à proximité immédiate des bâtiments, dans la partie de la terrasse marneuse qui constitue, en cet endroit, la rive nord de l'oued Qoumrân, qu'ont été découverts les fameux *Manuscrits de la mer Morte*, datant essentiellement du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère et du 1<sup>er</sup> siècle de celle-ci. Notons qu'aucune grotte (naturelle ou non) située au sud de l'oued Qoumrân n'a livré les restes de tels documents, et précisons que si ce nom bizarre de *Manuscrits de la mer Morte* leur a été donné, ce fut pour les distinguer d'autres textes, un peu plus récents, trouvés vers la même époque dans diverses grottes du “ Désert de Juda ”, où ils avaient été apportés pendant la Seconde Révolte (ou Guerre) juive, celle que dirigea Bar-Kochba ( en 132-135 de notre ère) et qu'écrasa l'empereur romain Hadrien. Notons que ce sont généralement les éditeurs des textes de Qoumrân qui ont attribué à ceux-ci les noms sous lesquels ils sont maintenant désignés.

## 2. La découverte et la fouille.

L'action commence au début de l'année 1947. Alors, un jeune Bédouin, à la recherche d'une des bêtes de son troupeau, découvrit dans une grotte de la falaise dominant la rive occidentale de la mer Morte à une dizaine de Kilomètre au sud de la ville actuelle de Jéricho et à 1 300 m au nord de la ruine de Qoumrân les premiers *Manuscrits de la mer Morte*. Dans cette grotte se trouvaient, en effet, des rouleaux de peau manuscrits qui avaient été enveloppés dans des linges de lin, peut-être

---

<sup>1</sup> Directeur d'études honoraire à la Section des Sciences religieuses de l' Ecole pratique des Hautes Etudes (Sorbonne, Paris), directeur fondateur et président honoraire du Centre interdisciplinaire de l' Université de Paris-Sud (Orsay), ancien pensionnaire de l'École archéologique française de Jérusalem au titre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ernest-Marie Laperrousaz a participé à la fouille de Qoumrân et à celle de Massada. Il a effectué chaque année, depuis 1970, une mission archéologique à Jérusalem, à Qoumrân, et dans la région. Il a beaucoup publié en la matière (voir bibliographie).

cachetés avec du bitume extrait de la mer Morte, et placés dans des jarres d'argile munies de couvercles.

Le conflit israélo-arabe de Palestine empêcha les archéologues d'organiser rapidement une expédition scientifique chargée de reconnaître l'emplacement de cette grotte. Les recherches sur le terrain ne commencèrent qu'en 1949, sous la direction, conjointe, de G. Lankester Harding, qui était le directeur anglais du Département jordanien des Antiquités, et du R.P. dominicain Roland de Vaux alors, à la fois, directeur de l'École biblique des Pères dominicains ainsi que de l'École archéologique française de Jérusalem, et président du Comité international chargé d'assurer la gestion du Palestine Archaeological Museum (Rockefeller Foundation) de Jérusalem.

Les campagnes d'exploration de la région et de fouilles des grottes ainsi que des ruines, durèrent de 1949 à 1958. Notons que la découverte, par les archéologues, de fragments de manuscrits que les bédouins avaient laissé tomber des rouleaux dans la première grotte, permit d'authentifier la provenance de ceux-ci.

### 3. Les grottes et leurs manuscrits.

Au total, ce sont onze grottes, proches des ruines de Qoumrân, qui ont livré plusieurs dizaines de milliers de fragments de quelque 800 manuscrits plus ou moins bien conservés. Écrits en hébreu ou en araméen, parfois en grec, sur peau, exceptionnellement sur papyrus, ils datent essentiellement, rappelons-le, du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère ou du 1<sup>er</sup> siècle de celle-ci. Ces inestimables vestiges sont conservés, pour la plupart, en deux endroits de la ville de Jérusalem : d'une part au Musée Rockefeller, dans ce qui était le secteur jordanien avant la " Guerre des Six jours ", d'autre part dans le " Sanctuaire du Livre ", composante du Musée d'Israël à Jérusalem, que les Israéliens ont construit pour abriter ceux des *Manuscrits de la mer Morte* qu'ils avaient pu acquérir.

Après un retard qui provoqua scandale, ceux des *Manuscrits de la mer Morte* qui n'avaient pas encore été publiés viennent de l'être avec tous les autres, en 1993, par les éditions hollandaises E.-J. Brill sous la forme d'environ 100 microfiches et 5 200 photographies accompagnées d'un catalogue/ concordance et d'une introduction due à Emmanuel Tov, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, qui est le nouvel éditeur en chef des *Manuscrits de mer Morte*. Précisons que l'édition scientifique de ces textes se continue dans la collection des *Discoveries in the Judean Desert* confiée à l'Oxford University Press. Et relevons que, dans cette publication de Brill, figurent non seulement des *Manuscrits de la mer Morte*, mais aussi des textes provenant d'autres sites du Désert de Juda ; une fois de plus, attention aux confusions : ces textes sont de milieux d'origine et de dates différents !

Selon toute vraisemblance, les manuscrits que recelaient les grottes de Qoumrân sont les vestiges de la " bibliothèque " de l'établissement de Qoumrân. Car ce serait faire violence à l'archéologie que d'attribuer à des communautés différentes l'occupation, à la même époque, d'une part des bâtiments, d'autre part des " grottes à manuscrits " toutes proches, ce, dans ce coin de désert ! En effet, la contemporanéité de l'occupation des bâtiments et des grottes de Qoumrân ressort de l'examen minutieux des divers éléments fournis par la fouille des uns et des autres : mêmes styles de la poterie dégagée tant des grottes que des ruines des bâtiments; nombreuses caractéristiques calligraphiques semblables présentées par les manuscrits trouvés dans les grottes et par des inscriptions figurant sur quelques jarres et ostraca provenant tant des grottes que des ruines, en particulier un abécédaire complet sur un ostracon ramassé dans ces dernières ; même époque de réalisation reconnue globalement aux manuscrits des grottes et aux monnaies des bâtiments. Pourtant, il est très vraisemblable qu'en allant s'établir à Qoumrân le Maître de justice et ses compagnons ont apporté avec eux, notamment, des exemplaires de la Bible, documents antérieurs, donc, à l'installation de la Communauté à Qoumrân. Ajoutons que, très vraisemblablement aussi, l'attaque de l'établissement de Qoumrân et son abandon –*cause et conséquence de la fin de la première occupation de ce site par la Communauté du Maître de justice*– ne durent pas être sans conséquence pour la " bibliothèque " de Qoumrân; et il en fut de même, vraisemblablement, lors de l'attaque et de l'abandon définitif en 68 de notre ère.

Environ un quart de ces manuscrits est constitué par des copies des livres bibliques de l'Ancien Testament, parmi lesquels, souvent en plusieurs exemplaires, sont représentés tous les livres de la Bible juive canonique, à l'exception de celui d'Esther. Ainsi est réalisée la remontée dans le temps de près d'un millénaire dans notre connaissance du texte de la Bible hébraïque, car, précédemment, le plus ancien manuscrit connu de la Bible hébraïque était le Codex du Caire, daté de l'an 895 de notre ère et ne comprenant que les Prophètes (du livre de Josué aux Douze petits prophètes, selon le classement de cette bible). Y sont aussi représentés des ouvrages (Tobie, le Siracide ou Ecclésiastique) figurant dans la Bible grecque des Septante, et dont on a, ici, des témoins du texte sémitique (hébreu pour le Siracide, hébreu et araméen pour Tobie).

Le reste de ces manuscrits, commentaires bibliques, textes réglementaires, etc., forme une vaste collection de livres religieux juifs présentant entre eux une telle homogénéité de doctrine qu'ils ne peuvent provenir que d'un même milieu mystique, d'une même "secte" ou, plus exactement, d'un même ordre. En font partie, souvent, aussi, en plusieurs exemplaires, des apocalypses et des ouvrages, comme le livre des Jubilés et celui d'Hénoch, dont l'origine était, jusqu' alors, fort discutée ; appartenant à la littérature juive dite "intertestamentaire", ces ouvrages, connus chez les catholiques sous le nom d'"Apocryphes de l'Ancien Testament", et sous celui de "Pseudépigraphes de l'Ancien Testament" chez les protestants, voient ainsi leur milieu d'origine précisé.

#### 4. L'établissement de Qoumrân-Feshkha.

Situé, donc, sur la terrasse de la rive nord de l'oued Qoumrân, entre la falaise et le rivage de la mer Morte, l'ensemble de l'installation de Qoumrân constitue un triangle qui mesure environ 140 m du nord au sud et dont la base, au nord, est longue de 80 m. Cette base est occupée par les bâtiments, et la pointe du triangle par une esplanade. A quelques dizaines de mètres à l'est de cet ensemble, et légèrement en contrebas, se trouve le domaine des morts : un cimetière qui comprend environ 1 200 tombes (en comptant celles de deux petits cimetières annexes) dont seulement une cinquantaine ont été étudiées.

Parmi cet ensemble, les archéologues ont identifié : des salles de réunion ; le scriptorium (sans compter d'autres objets dont la nature a été discutée, quatre, peut-être même cinq encriers en terre cuite ou bronze -nombre exceptionnellement important-, ont été recueillis au milieu des ruines) scriptorium d'où provient, vraisemblablement, une bonne partie des manuscrits retrouvés dans les grottes voisines; et un atelier de potier qui fabriqua notamment les jarres ayant abrité certains des manuscrits déposés dans les grottes du site.

A 3 km au sud de Qoumrân et quelques dizaines de mètres au nord de Aïn Feshkha, une importante installation a été mise au jour, constituée : d'une part d'un enclos mesurant environ 40 m de côté et comprenant quelques constructions dont le plan est celui de magasins ou de hangars ; d'autre part, s'appuyant contre l'angle nord-est de cet enclos, d'un bâtiment rectangulaire de 24 m sur 18 m dont les pièces semblent avoir également servi de magasins, sauf, peut-être, celles qui constituaient un premier étage partiel et pouvaient être destinées au logement ou à l'administration ; enfin, flanquant ce bâtiment au nord, d'un second enclos, plus petit que celui du sud-ouest, qui renferme un système de bassins reliés par de petits canaux et entourés de surfaces dallées – cet agencement rappelle celui d'une tannerie, mais les examens auxquels ont été soumis les dépôts prélevés dans ces bassins n'ont pas permis de confirmer une telle identification. Il semble bien, comme l'a suggéré le R.P. de Vaux, que cette installation de Feshkha était une dépendance agricole et industrielle de la Communauté de Qoumrân, répétons le.

Aucune monnaie n'a été découverte dans les "grottes à manuscrits" de Qoumrân, tandis que les archéologues en ont retiré 143 des ruines de Feshkha, et environ 1 250 de celles de Qoumrân (nombres qui devraient, semble-t-il, être corrigés en hausse). Rappelons que, selon Règle, VI, 19-20, les adeptes devaient remettre tous leurs biens à l'Inspecteur de leurs revenus.

L'importance numérique de cette Communauté de Qoumrân-Feshkha est difficile à évaluer ; il est possible qu'environ 300 personnes aient vécu – en grande partie dans des grottes et sous des tentes, si l'on tient compte de découvertes archéologiques – à Qoumrân puis à Qoumrân-Feshkha, vu l'importance du système d'eau.

Rappelons que ceux des citernes et bassins de Qoumrân qui, selon le R.P. de Vaux, auraient été disloqués par le tremblement de terre de l'an 31 avant notre ère, n'avaient pas été remis en état par la suite, lors donc de la seconde période d'occupation communautaire de l'établissement. Cela s'explique d'autant mieux, si l'on considère qu'une partie de la communauté est allée, alors, s'installer près de la source de Feshkha – comme l'examen minutieux des vestiges de l'installation de Feshkha, notamment de la stratigraphie de ce site, l'indique. A Qoumrân, l'eau potable était captée dans la falaise, au dessus de la dernière chute de l'oued Qoumrân, et amenée à l'établissement de Qoumrân par un canal à l'air libre ; l'ensemble des bassins et citernes dégagés à Qoumrân pouvait contenir, vraisemblablement, au moins **un million de litres d'eau**.

## 5. Brève chronologie de l'existence de la Communauté du Maître de justice.

L'analyse méthodique et minutieuse des informations fournies par la fouille du site de Qoumrân-Feshkha, qui dura, donc, de 1949 à 1958, combinée avec une semblable analyse des critères internes de datation relevés dans les *Manuscrits de la mer Morte*, ont permis de préciser le cadre chronologique de l'existence de la Communauté de Qoumrân.

Elle avait été fondée par un personnage, appartenant au sacerdoce juif, que ses disciples appelèrent le “ Maître de justice ”.

L'histoire de cette Communauté comprend essentiellement trois étapes : d'abord son installation à Qoumrân vers l'an 100 avant notre ère, alors que les rois-prêtres asmonéens (les descendants des Maccabées) avaient réuni les deux pouvoirs (le sacerdotal et le royal) entre leurs mains à Jérusalem (voir encadré final) ; puis l'exil à Damas du Maître de justice et de ses fidèles après que les Asmonéens eurent attaqué Qoumrân dans les années 67 à 63 avant notre ère, Damas où, après avoir conclu une “ Nouvelle Alliance ” avec Yahweh, le Maître de Justice mourut du fait de ses adversaires asmonéens ; enfin le retour, en 24 ou 23 avant notre ère, des fidèles du Maître de justice à Qoumrân –afin d'y attendre le retour de celui-ci comme Messie à la fin des jours, qui pouvait leur paraître alors proche–, et l'extension de leur installation à Feshkha. En Juin 68 de notre ère, peu après avoir pris Jéricho, les Romains attaquèrent Qoumrân-Feshkha, mettant fin à cette seconde occupation du site par cette Communauté.

De nombreux examens auxquels ont été soumis divers objets provenant du site, y compris des fragments de manuscrits, examens utilisant, notamment, la méthode de datation par le Carbone 14, ont fourni des résultats s'accommodant fort bien, globalement, de ce cadre chronologique. Ajoutons que, pendant la Seconde Révolte (ou Guerre) juive, des maquisards de Bar-Kochba occupèrent un temps Qoumrân, ainsi que Feshkha, y perdant quelques-unes de leurs monnaies, et déposant dans une des grottes de Qoumrân le Rouleau de cuivre portant gravée la liste des endroits où, devant l'avance des Romains, avait été caché le “ Trésor ” que Bar-Kochba, quittant Jérusalem, avait transporté à son quartier général de l'Hérodiûm, près de Bethléem. Quant à l'installation de Feshkha, elle aurait connu une réoccupation partielle à l'époque byzantine, aux V<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles de notre ère, servant de “ jardin ” aux anachorètes établis “ dans la montagne de Mardes ” (l'actuel Khirbet Mird, à 9 km plus à l'Ouest), si l'on en croit un texte de Jean Moschos (le Pré Spirituel, 158), figurant dans la Patrologie grecque. (LXXXVII, 3026).

## 6. L'identification de cet établissement.

La comparaison minutieuse, d'une part, des informations contenues dans les “ Notices ” d'auteurs anciens (essentiellement Philon d'Alexandrie, Pline l'Ancien, Flavius Josèphe, ainsi qu' Hippolyte

de Rome et Eusèbe de Césarée) sur les trois principales composantes du judaïsme palestinien du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère – Sadducéens, Pharisiens et Esséniens, sans compter les Zélotes qui rassemblèrent un peu plus tard des opposants de tous bords à l’occupant romain –, d’autre part des données fournies tant par l’étude des *Manuscrits de la mer Morte* que par l’examen des résultats des fouilles conduites sur le site de Qoumrân-Feshkha, à déterminé le plus grand nombre des spécialistes de ces problèmes à considérer la Communauté de Qoumrân-Feshkha comme appartenant au mouvement, à l’ordre essénien.

Relevons, en particulier, que les caractéristiques de cet établissement correspondent, pour l’essentiel, à la description de l’établissement essénien des bords de la mer Morte, donnée par Pline l’Ancien dans la “ Notice ” fameuse de son *Histoire naturelle* (en V, 17, 4). Sa description correspond précisément à la situation géographique du site de Qoumrân –sur la rive occidentale de la mer Morte, entre Jéricho et Engaddi–, Qoumrân qui, de plus, n’a pas de concurrent sérieux dans la région, et dont les dates d’occupation par une communauté juive témoignant d’un caractère religieux spécifique recouvrent la période à laquelle Pline se réfère. En effet, décrivant, dans ce passage, la dépression médiane syro-palestinienne, l’auteur latin –qui, avant de mourir en 79 de notre ère lors de l’éruption du Vésuve, accompagna peut-être Titus en Palestine lors de la révolte de 66-70, mais qui, surtout, utilisa de nombreuses sources écrites pour rédiger les trente-sept livres de son *Histoire naturelle*–, Pline l’Ancien, donc, après avoir cité successivement, en suivant le cours du Jourdain, les bourgades situées sur l’une et l’autre rives, une fois arrivé à la mer Morte continue ainsi :

*“ A l’occident [de la mer Morte], les Esséniens s’écartent des rives sur toute la distance où elles sont nocives ..., n’ayant que la société des palmiers... Au dessous d’eux (*infra hos*) [c’est-à-dire des Esséniens] fut la ville d’Engada [Engaddi] ... De là, on arrive à la forteresse de Massada ”.*

L’établissement essénien, décrit par Pline, se trouvait donc en amont d’Engaddi, sur la rive occidentale de la mer Morte, dans une zone où la culture des palmiers était possible, et à l’abri des émanations désagréables de cette mer si dense en sels de toutes sortes.

En ce qui concerne ce nom d’ “ Esséniens ” –que l’on rencontre en grec sous les deux formes *Essènoi* et *Essaioi* (“ Esséniens ” et “ Esséens ”)–, nombre d’hypothèses ont tenté de l’expliquer. Ainsi, le philosophe juif Philon d’Alexandrie (mort en 54), qui a employé la seconde de ces formes, l’a rapproché du terme grec *osioi* signifiant “ saints ”, “ purs ”.

Le professeur André Dupont-Sommer –l’un des pionniers et maîtres des études qoumrâniennes– a proposé de reconnaître, sous le radical grec *ess-*, celui du mot hébreu ‘*ésah* signifiant “ conseil, parti ”, lequel est fréquemment utilisé dans les textes de Qoumrân pour notamment désigner les membres de cette Communauté de Qoumrân, d’où ces documents proviennent, comme étant “ les hommes du Conseil (ou du Parti) de dieu ”. Il aurait été osé d’émettre cette dernière hypothèse avant la découverte des *Manuscrits de la mer Morte*. (Un développement plus important, mais aussi beaucoup plus détaillé est exposé au chapitre 9 de ce compte rendu).

## 7. L’organisation, les rites et les dogmes de cette Communauté.

Les *Manuscrits de la mer Morte* nous apprennent quelle avait été l’organisation de la Communauté de Qoumrân dont l’une des principales caractéristiques était une structure rigoureuse : admission par étapes ; prédominance des prêtres ; classement annuel ; âges précis pour exercer les diverses fonctions ; existence d’un Conseil de la Communauté et d’un Collège suprême. Ils renseignent, de même, sur les dispositions d’esprit qui, dans le cadre de cette organisation, devaient être celles des adeptes : charité fraternelle ; mépris des plaisirs des sens et des richesses ; culte de la Loi divine transmise par la *Bible* ; souci de pureté.

Grâce à ces documents, nous connaissons mieux aussi quels étaient les principaux rites dont l’accomplissement était prescrit aux membres de cette communauté : purifications pratiquées en ayant le cœur suffisamment pur ; ordonnance des repas, préfigurant le Banquet messianique ;

célébration du Sabbat et des temps sacrés avec usage d'un calendrier particulier (l'ancien calendrier biblique quelque peu aménagé).

Touchant les croyances et dogmes qui constituaient, en quelque sorte, l'âme de cette communauté, c'est également par le témoignage direct de ses écrits que nous sommes maintenant informés. Certes, les idées maîtresses développées dans les livres de la Bible sont reprises dans ces textes. Ne seront donc signalés, ici, que les points présentant le plus d'originalité dans l'interprétation qui y est donnée de ces idées, les prolongements que les membres de cette communauté y ont apportés et même les nouvelles conceptions qu'ils ont adoptées : ainsi, l'existence d'une Gnose (connaissance ésotérique des mystères) révélée à la communauté et concernant, notamment, le partage du monde entre les deux Esprits de la lumière et des ténèbres, du bien et du mal ; la prédestination ; les rétributions finales ; un messianisme à l'évolution complexe.

Concernant le célibat des Esséniens, dont il est fait mention dans certaines des "Notices" déjà évoquées, soulignons qu'aucun des textes de Qoumrân ne le préconise ni même ne l'évoque. Qui plus est, le mariage et l'oeuvre de chair semblent avoir été soigneusement réglementés pour les membres de cette communauté, par exemple dans deux des manuscrits recueillis ou représentés dans les grottes de Qoumrân : la Règle annexe (en I, 10-11) et l'Écrit de Damas ou document sadocite (en B, I, 3-5). Rappelons que quelques-unes des tombes de Qoumrân contenaient un squelette de femme et même d'enfant. Enfin, on aurait tort d'oublier que si Flavius Joseph dans la Guerre des Juifs (en II, VIII, 120) et dans les Antiquités judaïques (en XVIII, I, 21) prétend que les Esséniens "*dédaignent, pour eux-mêmes, le mariage*", "*ne prennent pas d'épouses*", il relève, dans la Guerre des Juifs (en II, VIII, 160-161), qu' "*il existe encore un autre ordre d'Esséniens, qui sont d'accord avec les autres pour le genre de vie et les us et coutumes, mais qui s'en séparent sur la question du mariage*", précisant les raisons invoquées sur cette différence par les Esséniens partisans du mariage, les précautions qu'ils prennent pour s'assurer de la fécondité de leur future femme avant de l'épouser. Et ces informations fournies par Josèphe semblent rejoindre celles figurant dans les passages des deux Manuscrits de la mer Morte que nous venons de citer – ainsi que leur réserve vis-à-vis du plaisir charnel.

## 8. La Communauté de Qoumrân et le Christianisme.

Si importantes sont les ressemblances entre la Communauté essénienne de Qoumrân et celle des premiers chrétiens, que certains auteurs ont voulu voir, dans la communauté des bords de la mer Morte, un groupe de Judéo-chrétiens, c'est-à-dire de Juifs ayant adhéré au christianisme. Mais il n'en est rien : la Communauté de Qoumrân est antérieure à la naissance et du christianisme et de son fondateur Jésus-Christ – l'installation de la communauté essénienne à Qoumrân remontant, on l'a vu, aux alentours de l'an 100 avant notre ère. Mais l'importance des ressemblances entre ces deux communautés excuse cette confusion.

Reprenant, ainsi, la thèse soutenue par la critique historique au XVIII<sup>e</sup> siècle, A. Dupont-Sommer, dès les premières publications des manuscrits de la première "grotte à manuscrits", entreprit de souligner les ressemblances entre ces deux communautés, l'essénienne et la chrétienne. Ses vues perspicaces sont, maintenant, admises, du moins en grande partie, par les savants de toute tendance.

Il est particulièrement symptomatique, à ce sujet, de consulter dans l'ouvrage collectif édité par Krister Stendhal, *The Scrolls and the New Testament* (New York, 1957-traduction partielle par A. DUPONT-SOMMER), les quatorze études dues à des théologiens protestants et catholiques, ainsi qu'à un auteur Juif. Nous devons nous contenter de citer quelques extraits de la première d'entre elles, qui expose bien l'objectif commun aux communautés chrétienne et essénienne : **l'accomplissement des promesses prophétiques.**

*" On a toujours su que le christianisme était sorti du judaïsme, et pour l'Église primitive ceci était non seulement un fait historique mais une donnée théologique. La lutte contre les tentatives de Marcion [gnostique né à Sinople dans le Pont, au nord-est de l'Asie Mineure, vers l'an 85]*

d'éliminer l'Ancien Testament et le legs juif du christianisme rend cela évident une fois pour toutes ”.

“ Les intentions de Marcion étaient, en tout cas, assez proches des attitudes inconscientes de l'homme moderne. Il désirait que le christianisme soit une religion nouvelle, exactement comme il l'est pour nous. Tandis que le Nouveau Testament considère Jésus comme l'accomplissement des prophéties, nous sommes enclins à voir en lui le fondateur d'une nouvelle religion. Et notre problème suprême est de prouver qu'il y a quelque chose de nouveau dans le christianisme, quelque chose qui ne fut jamais entendu antérieurement. Notre tournure d'esprit est celle des sciences naturelles: Jésus est l'inventeur du christianisme et l'Église est la gardienne de son brevet d'invention et de son copyright. Dans le Nouveau Testament, le souci majeur est diamétralement opposé: c'est de rendre clair que tout est “ancien”, en accord avec les attentes des prophètes. La règle d'or n'est pas promulguée comme l'extraordinaire sommet d'un penseur moraliste; elle est appuyée par la remarque : “C'est la Loi et les Prophètes” ”.

“ Ainsi, le litige entre les Esséniens et les premiers chrétiens ne portait pas sur l' “originalité”, mais il était une recherche pour savoir qui étaient les héritiers légitimes des promesses prophétiques, et qui pouvait présenter les arguments les plus frappants quant à leur accomplissement. Voilà la question qui donne leur forme aux commentaires de Qoumrân: ils attachent aux mots de l'Écriture une référence à ce qui est arrivé au Maître de leur communauté, et le chaînon est le mot *pishro*, “L'explication de ceci est ...”. Et ainsi font les Évangiles, surtout l'Évangile de Matthieu: “Ceci est arrivé pour accomplir ce qui a été dit par le Prophète ...” ”.

Pour Kr. Stendhal, c'est dans “ le degré d'anticipation ” de la perspective eschatologique (visant les derniers temps) qu'il faut voir la différence essentielle entre les deux communautés, Jésus est venu en tant que Messie, tandis que le Maître de Justice ne sera Messie que lors de son retour: ainsi, “ l'Église chrétienne était en avance d'un acte sur les Esséniens ”. Toutefois, depuis la publication de nouveaux textes messianiques provenant des grottes de Qoumrân, la différence entre les conceptions messianiques esséniennes d'une part, chrétiennes de l'autre tend à s'estomper.

Nous concluons ce point en citant cette opinion exprimée par le jésuite puis cardinal Jean Daniélou : “ En nous faisant connaître le milieu immédiat où est né le christianisme, les découvertes de Qoumrân résolvent un nombre considérable de problèmes que l'exégèse n'arrivait pas à résoudre : origine de Jean-Baptiste, date de la Pâque, origine de la hiérarchie [ecclésiastique chrétienne], vocabulaire de saint Jean, origine du gnosticisme. Il est probable que l'utilisation de l'ensemble des documents, les comparaisons auxquelles ils donneront lieu, augmenteront encore considérablement le nombre des énigmes résolues. On peut donc dire que cette découverte est la plus sensationnelle qui ait jamais été faite ” (dans *Les Manuscrits de la mer Morte et les Origines du christianisme*, Paris, éditions de l'Orante, 1<sup>ère</sup> édition 1957, p.123, 2<sup>e</sup> édition 1974, p.120).

Sans doute y a -t- il, dans ces propos de J. Daniélou, quelques outrances, qui n'étonneront pas ceux qui ont connu la spontanéité du personnage. Ainsi, s'il est évident que bien des traits sont communs à Jean-Baptiste et à la Communauté de Qoumrân –même zone géographique d'activité, même mystique du “ désert ”, même origine sacerdotale, même appel à la pénitence en vue du Jugement imminent, même vie ascétique–, c'est finalement tout ce qu'on peut dire sur d'éventuels rapports de celui-là avec celle-ci. Et n'oublions pas que, selon les textes concernant, respectivement, Jean-Baptiste et cette communauté, Jean-Baptiste ne “ baptise ” qu'une seule fois chacun de ses disciples, tandis qu'à Qoumrân on se livre à des bains de purification répétés. De plus, Jean-Baptiste, comme, d'ailleurs, le fera Jésus, accueille tous les repentis, sans leur faire subir les deux années de “ noviciat ”, venant après la période “ probatoire ” de durée non connue, des Esséniens. Pourtant, on peut considérer l'ensemble de ces propos de J. Daniélou comme correspondant, pour l'essentiel, à la réalité.

Et, faisant en quelque sorte écho, 40 ans plus tard, à la probabilité évoquée par J. Daniélou, constatant qu'aujourd'hui encore l'étude et même la publication scientifique des textes trouvés à

Qoumrân ne sont pas achevés, nous nous demanderons, en conséquence, s'ils ne nous ménagent pas de nouvelles surprises de taille !

## 9. La nature de cet établissement.

Dans son “ rapport préliminaire ” de “ Fouilles au Khirbet Qumrân ” paru dans la *Revue Biblique* de janvier 1953, le R.P. de Vaux rappelait les opinions suivantes émises à propos des ruines de Qoumrân : en 1920, “*Dalman voulut y reconnaître un fortin romain, et l'hypothèse a été acceptée par M. Avi Yonah*”, l'un des plus prestigieux archéologues israéliens, en 1936. Et cette hypothèse eut bien d'autres partisans, plus ou moins compétents, en France et à l'étranger. C'est ainsi que le même R. P. de Vaux, dans la *Revue biblique* de janvier 1959, citait les affirmations, allant dans le même sens, de deux autres auteurs ; d'abord celles-ci, datées de 1957, formulées par H. E. Del Medico : “*À une époque que nous croyons pouvoir situer sous le règne d'Alexandre Jannée [103-76 av. J.-C.], l'ancien fortin israélite de Qoumrân fut réaménagé en poste militaire. Des fossés-citernes furent construits pour la protection militaire et, en partie aussi, pour les besoins de la faible garnison. Sous Hérode le Grand [37-4 av. J.-C.], le poste fut abandonné, car la frontière ne passait plus par la mer Morte [... ] À l'époque de la deuxième révolte juive [132-135 de notre ère], des maquisards de Bar Kochba semblent s'y être retranchés*” ; puis cette autre, datée de 1958, due à R. Dussaud : “*Qoumrân n'a aucun rapport avec les grottes à manuscrits, puisque MM. Cross et Milik nous ont appris que c'était un poste militaire du temps des rois de Juda, finalement occupé par une troupe romaine. Il n'y a aucune raison de supposer un changement de destination*”.

En effet, la fouille des ruines de Qoumrân, dirigée par le R. P. de Vaux -- et dont les résultats ont été partiellement rapportés par F.-M. Cross, J.-T. Milik et bien d'autres --, a permis de dégager les vestiges d'un bâtiment israélite vraisemblablement du VIII<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., sous l'établissement datant en gros du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ces vestiges israélites seraient sans doute à identifier, selon l'opinion, notamment, du R. P. de Vaux, avec ceux du site de *Ir-hammelah*, “ la Ville du Sel ”, dont il est question dans la Bible (Josué 15, 61-62) et non pas de Sekaka <sup>2</sup>.

Cette installation israélite fut détruite au cours, semble-t-il bien, des événements qui marquèrent la fin du royaume de Juda, au début du VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. ; et le site aura été, vraisemblablement, occupé par un détachement romain quelque six siècles et demi plus tard, pendant la Première Révolte (ou Guerre) juive plus précisément, si le détachement s'établit aussitôt à Qoumrân, ce qui n'est pas sûr, après s'en être emparé, vers la fin du mois de juin 68 de notre ère. En effet, après avoir rappelé que, selon l'historien juif Flavius Josèphe (*Guerre des Juifs*, IV, VIII, § 449; 450 et 477), c'est à cette époque qu'auraient eu lieu, et l'occupation de Jéricho par le futur empereur Vespasien, et l'exécution d'une expérience, ordonnée par celui-ci, dans la mer Morte, nous ajouterons, à la suite du R. P. de Vaux, cet argument numismatique : des monnaies juives, dont les plus récentes datent du printemps de l'année 68 de notre ère, se trouvaient sous une couche de cendres et de décombres, tandis que, au-dessus de cette couche, ont été ramassées des monnaies romaines qui avaient été frappées - la plus ancienne en 67-68 de notre ère - dans des villes, comme Césarée, où les Romains avaient précédemment pris leurs

<sup>2</sup> Voir R. de Vaux, *Archaeologie*, p. 93.

cantonnements. Cette concordance entre les données de l'Histoire et celles de l'archéologie permet, logiquement, d'avancer que l'établissement de Qoumrân a été détruit par les Romains en l'an 68 de notre ère.

Après cette occupation romaine, qui aurait pu ne commencer qu'après la prise de Jérusalem en 70 et dans le cadre du siège de Massada, et aurait pris fin seulement en l'an 73, si l'on se fie au critère numismatique, l'année justement de la chute de Massada, Qoumrân - ainsi, d'ailleurs, que Feshkha - aurait été utilisé, pendant la Seconde Révolte (ou Guerre) juive (132-135 de notre ère), par un groupe d'insurgés juifs qui y a perdu plusieurs de ses monnaies. Peut-être est-ce ce site qui reçoit, alors, l'appellation de *Mesad Hasidin*, la “forteresse des Pieux”, toponyme figurant dans l'un des documents provenant d'une grotte du désert de Juda et ayant appartenu à des insurgés de cette Seconde Révolte<sup>3</sup>. Ce sont ceux de ces insurgés qui occupaient Qoumrân qui, selon nous, auraient déposé, dans l'une des grottes de Qoumrân, le *Rouleau de cuivre* portant gravée la liste des endroits où le Trésor du Temple et de l'État aurait été caché quand Bar-Kochba - le chef de cette Seconde Révolte - dut, devant l'avance des Romains, quitter l'Hérodiûm (situé près de Bethléem) dont, après son évacuation de Jérusalem, il avait fait son quartier général et où il avait transporté son “Trésor”, si l'on en croit, notamment, des documents provenant, également, de grottes du désert de Juda. Ajoutons qu'une partie de ce “Trésor” a pu être ainsi cachée dès le moment où Bar-Kochba prépara son repli de Jérusalem à l'Hérodiûm.

Mais cette appellation de “forteresse des Pieux” et la présence de monnaies de la Seconde Révolte juive dans les ruines de Qoumrân étaient inconnues lors de la découverte de la première “grotte à manuscrits” de Qoumrân, de même que le chapitre israélite de l'histoire de ce site, et c'est l'identification avec un fort romain qui s'imposait alors, obnubilant même la réflexion des archéologues. C'est ce que rappelait, en 1957, Millar Burrows, qui avait été le directeur de l'American School of Oriental Research de Jérusalem au moment de la découverte des Manuscrits de la mer Morte, dans les lignes suivantes : *“En procédant aux excavations de la première grotte en 1949, Harding et de Vaux, ainsi que je l'ai dit, avaient inspecté sommairement les ruines adjacentes du Khirbet Qoumrân, et fouillé deux tombes. N'ayant rien trouvé qui indiquât la moindre relation entre ces lieux et la cachette des manuscrits, l'opinion courante, qui faisait de ces ruines les vestiges d'une petite forteresse romaine, paraissait toujours aussi valable. De telles conclusions, purement négatives, ne satisfaisaient pourtant pas les exégètes. Nous avons mentionné l'insistance de Kahle à demander à ce que des fouilles méthodiques de ce site soient entreprises. La controverse sur la nature et la date de dépôt des manuscrits dans la cachette faisait rage et rendait ces recherches impératives. En conséquence, deux ans après leur première exploration de la grotte, Harding et de Vaux, accompagnés de quinze ouvriers spécialisés, fouillèrent les ruines du 24 novembre au 12 décembre 1951”*<sup>4</sup>. Ce fut la première des cinq campagnes de fouilles effectuées à Qoumrân de 1951 à 1956, sans compter la campagne de fouilles de 1958 consacrée à Feshkha, mais au cours de laquelle certaines vérifications eurent lieu à Qoumrân.

Ce sont les résultats de ces campagnes de fouilles qui ont conduit les archéologues et exégètes, ayant étudié l'ensemble des éléments fournis tant par les grottes que par les ruines de ce site, à changer d'avis, à voir dans l'occupation de celui-ci - entre l'installation

<sup>3</sup> Voir l'ouvrage collectif sous la direction d'E.M. LAPERROUSAZ, chap.XII, p.205 s.

<sup>4</sup> M. BURROWS, *Les Manuscrits de la Mer Morte*, Paris, 1957, p. 72.

israélite et la garnison romaine - une occupation d'un autre type : celle qui aurait été le fait d'une communauté juive témoignant d'un caractère religieux spécifique.

### *L'identité de cette communauté.*

La comparaison minutieuse, d'une part des informations contenues dans les Notices d'auteurs anciens (essentiellement Philon d'Alexandrie, Pline l'Ancien, Flavius Josèphe, ainsi qu'Hippolyte de Rome et Eusèbe de Césarée) sur les trois principales composantes du judaïsme palestinien du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère - sadducéens, pharisiens et esséniens, sans compter les zélotes qui rassemblèrent, un peu plus tard, des opposants de tout bord à l'occupant romain -, d'autre part des données provenant tant de l'étude des Manuscrits de la mer Morte que de l'examen des résultats des fouilles effectuées sur le site de Qoumrân-Feshkha, a déterminé le plus grand nombre des spécialistes concernés à considérer la Communauté de Qoumrân-Feshkha comme ayant appartenu au mouvement, à l'ordre essénien.

C'est ainsi qu'un point mérite particulièrement d'être relevé : les caractéristiques de cet établissement correspondent, pour l'essentiel, peut-on dire, à la description de l'établissement essénien des bords de la mer Morte donnée par Pline l'Ancien dans la Notice fameuse de son *Histoire naturelle* (V, 17, 4). Rappelons, notamment, que lorsque Pline, dans cette oeuvre, décrit une vallée - comme ici la vallée du Jourdain et de la mer Morte il utilise généralement l'expression *infra hos* dans le sens de “ en aval ”<sup>5</sup>. Or, dans le cas ici en question, Pline, avant de faire mention de Massada, situait Engaddi *infra hos*, donc “ en aval ” en l'occurrence au sud - des esséniens, de leur établissement ; et, un peu plus haut, il avait indiqué que : “ À l'occident [de la Mer Morte], les esséniens s'écartent des rives sur toute la distance où elles sont nocives. [...] n'ayant que la société des palmiers. ” Cela correspond précisément à la situation géographique du site de Qoumrân qui, de plus, n'a pas de concurrent sérieux dans la région, et dont les dates d'occupation par une communauté juive témoignant d'un caractère religieux spécifique recouvrent la période à laquelle l'auteur latin doit se référer (voir ici le chapitre VI).

Issus, comme les pharisiens et les sadducéens, du mouvement assidéen qui avait apporté son concours à Mattathias, au début de la révolte maccabéenne, les esséniens - qui ne constituaient pas une “ secte ” au sens chrétien du terme<sup>6</sup> - furent, regroupant les membres les plus intransigeants du sacerdoce juif, l'une des composantes du judaïsme palestinien des environs de l'an 100 avant notre ère à l'an 68 de celle-ci. Car, il se pourrait bien, nous reviendrons sur ce point, que Flavius Josèphe ait confondu, au sujet de la scission des assidéens en plusieurs partis, Alexandre Jannée (roi de 103 à 76 av. J.-C.) dont le nom de circoncis était Jonathan, avec Jonathan fils de Mattathias (lequel fut assassiné en 142 avant J.-C.).

Quant à ce nom d’“ esséniens ” - que l'on rencontre en grec sous les deux formes *essènoi et essaioi* (“esséniens” et “esséens”) -, nombre d'hypothèses ont tenté de l'expliquer : ainsi,

<sup>5</sup> Sur cette question, voir, déjà, notre mémoire *Essai d'analyse du matériel archéologique trouvé au Khirbet Qoumrân*, remis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en juillet 1954, p. 96-121 (au sujet de ce mémoire, voir ici, chap. VI, p. 77, n. 8). Voir, aussi, notre article, *Infra hos Engadda...*, *Revue biblique*, t. LXIX, n° 3, juillet 1962, p. 369-380.

<sup>6</sup> A ce propos, voir M. SIMON, *Les sectes juives au temps de Jésus* (coll. “Mythes et religions”), Paris, 1960, spécialement p.8.

Philon d'Alexandrie, qui a employé la seconde de ces formes, l'a rapprochée du terme grec *osioi* signifiant “ saints ”, “ purs ”. Plus récemment, le professeur A. Dupont-Sommer, qui fut, soulignons-le, l'un des principaux pionniers et l'un des maîtres des études qoumrâniennes, a proposé de reconnaître sous le radical grec *ess* celui du mot hébreu *'ésah* signifiant “ conseil ”, “ parti ”, lequel est fréquemment utilisé dans les textes de Qoumrân, pour notamment désigner les membres de cette Communauté de Qoumrân d'où ces documents proviennent, comme étant “ les hommes du Conseil (ou du Parti) de Dieu ”. Relevons qu'il aurait été osé d'émettre cette dernière hypothèse avant la découverte des Manuscrits de la mer Morte.

### ***La valeur des Notices antiques sur les esséniens.***

À la lecture des divers textes, on peut constater que, s'il existe bien quelques discordances entre les indications fournies d'une part par les Notices d'auteurs anciens, d'autre part par les Manuscrits de la mer Morte, cependant, ces discordances ne sont pas plus graves que celles que l'on perçoit entre les diverses Notices, ou entre tel et tel des Manuscrits de la mer Morte.

Au reste, il est naturel que tous les traits présentés par une communauté ne soient pas immuables, et que celle-ci subisse quelques transformations, plus ou moins profondes, au cours d'environ deux siècles. Or, les Notices en question sont généralement plus récentes que les manuscrits des grottes de Qoumrân ; selon les cas, il pourrait y avoir un demi-siècle ou près de deux siècles - sans parler de la Notice d'Hippolyte de Rome (d'environ 230 de notre ère) - d'écart entre Notice et manuscrits de Qoumrân. Pourrait-on refuser le droit à la vie spirituelle à une communauté nouvelle née d'une crise violente et à l'existence agitée - si l'on en croit ses propres écrits, les Manuscrits de la mer Morte -, pourrait-on lui refuser le droit d'évoluer pour tenir compte de son expérience, le droit de s'adapter aux changements de son milieu plus ou moins immédiat, à de nouvelles réalités politiques et sociales ? D'ailleurs, à côté de ces différences, les textes de Qoumrân témoignent de nombreux points communs qui les distinguent des textes issus des autres composantes du judaïsme de cette époque, on l'a vu à propos de l'organisation, des rites et des dogmes de cette communauté.

De plus, les auteurs des Notices écrivaient pour des lecteurs non juifs ; il semble qu'ils aient, parfois, édulcoré leur description, ou donné à leur tableau une teinte hellénistique quelque peu artificielle.

Enfin, les esséniens tenaient rigoureusement secrètes leurs doctrines ; Flavius Josèphe a beau se prévaloir d'un stage qu'il aurait fait chez eux, comme dans les autres principaux groupes juifs de son temps : son témoignage ne saurait prétendre égaler, en sûreté et en précision, celui de textes issus directement d'eux-mêmes et de leur établissement ; et cela est, bien évidemment, encore plus vrai pour les autres auteurs de Notices, qui traitent de l'organisation, des rites, des dogmes des esséniens sans avoir effectué un tel stage.

Prenons, par exemple, le cas du célibat des esséniens, dont il est question dans certaines de ces Notices. Aucun des textes de Qoumrân, actuellement connus, ne le préconise, ni même ne le mentionne. Qui plus est, peut-on dire, le mariage et l'oeuvre de chair semblent avoir été soigneusement réglementés par les gens de Qoumrân, ainsi dans deux des manuscrits révélés par les grottes de Qoumrân ou représentés dans celles-ci : *la Règle annexe (I, 10-11)* et *l'Écrit de Damas (B, I, 3-5)* ; ajoutons que certaines des tombes de Qoumrân contenaient un squelette de femme et même d'enfant. Mais l'on aurait tort

d'oublier que si Flavius Josèphe, dans la *Guerre des Juifs* (en II, VIII, § 120) et dans *Antiquités judaïques* (en XVIII, 1, § 2 1), prétend que les esséniens “ *dédaignent, pour eux-mêmes, le mariage*”, “ *ne prennent pas d'épouses* ”, il précise, dans la *Guerre des Juifs* (en II, VIII, § 160-161), qu’“ *il existe encore un autre ordre d'esséniens, qui sont d'accord avec les autres pour le genre de vie et les us et coutumes, mais qui s'en séparent sur la question du mariage*”, rapportant les raisons invoquées sur cette différence par les esséniens partisans du mariage, les précautions qu'ils prennent quant à la fécondité de leur future femme avant de l'épouser. Et ces précisions de Josèphe paraissent rejoindre celles figurant dans les passages des deux Manuscrits de la mer Morte qui viennent d'être cités - ainsi que leur réserve vis-à-vis du plaisir charnel.

En conclusion, retenons, qu'en fait, les découvertes de Qoumrân confirment, dans l'ensemble, la valeur documentaire de ces Notices antiques sur les esséniens. Mais, quel prodigieux enrichissement de notre connaissance de ces “ sectaires ” nous procurent les nombreuses précisions en tous genres fournies tant par l'étude des Manuscrits de la mer Morte que par celle des résultats des fouilles archéologiques conduites dans les ruines de Qoumrân-Feshkha !

Et ce n'est pas *a priori* - attitude dont il faut toujours se garder - que l'identification du site de Qoumrân avec l'établissement essénien des bords de la mer Morte a été proposée, mais *a posteriori*, soulignons-le fortement en terminant <sup>7</sup>.



#### **BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :**

**A. DUPONT-SOMMER** : *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte*, Payot, 1959, 4<sup>e</sup> édition 1980; nombreuses réimpressions.

**R. de VAUX** : *L' Archéologie et les Manuscrits de la mer Morte* (The Schweich Lectures of the British Academy, 1959), Londres, Oxford University Press, 1961.

**Id.** *Archaeology and the Dead Sea Scrolls* (édition posthume augmentée, en traduction anglaise, du même ouvrage, Londres 1973).

**J. DANIELOU** : *Les Manuscrits de la mer Morte et les origines du Christianisme*, Éditions de l'Orante, 1957, 2<sup>ème</sup> édition augmentée 1974.

**E.- M. LAPERROUSAZ** : *Les Manuscrits de la Mer Morte*, collection “QUE SAIS-JE”, P.U.F. 1961, 8<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée 1996.

<sup>7</sup> Pour en savoir davantage sur les diverses questions présentées dans ce paragraphe, on pourra consulter, notamment, les chapitres qui les concernent dans nos ouvrages suivants: *Qoumrân. L'établissement essénien des bords de la Mer Morte. Histoire et Archéologie du site*, Paris, 1976; *L'attente du Messie en Palestine à la veille et au début de l'ère chrétienne, à la lumière des documents récemment découverts*, Paris 1982; *Les Esséniens selon leur témoignage direct*, Paris 1982; *Les Manuscrits de la Mer Morte* (Coll. “ Que sais-je ? ”, n°953), Paris, 1<sup>re</sup> édition 1961, 8<sup>e</sup> mise à jour 1996.

**Id.** Qoumrân . *L'Établissement essénien des bords de la Mer Morte, Histoire et archéologie du site*, A. et J. Picard 1976.

**Id.** *L'attente du Messie en Palestine à la veille et au début de l'ère chrétienne, à la lumière des documents récemment découverts*, collection "EMPREINTE", A. et J. Picard 1982.

**Id.** *Les esséniens selon leur témoignage direct*, Desclée 1982.

**COLLECTIF** : *La Bible, écrits intertestamentaires*, " Bibliothèque de la Pléiade ", Gallimard 1987.

En dernier lieu, **E.-M. LAPERROUSAZ** (sous la direction de) : *Qoumrân et les Manuscrits de la mer Morte. Un cinquantenaire*, Éditions du Cerf, 1997.



**E.-M. LAPERROUSAZ**

(Juin 1998)